



Une coopérative d'habitant·es définition

c'est une «3ème voie» entre la propriété et la location

minimum 7 personnes

• 1 personne = 1 vote

 la société coopérative est inscrite au registre du commerce

 si reconnue d'utilité publique, possibilité d'accès aux aides fédérales, cantonales, communales.





La coopérative d'en face

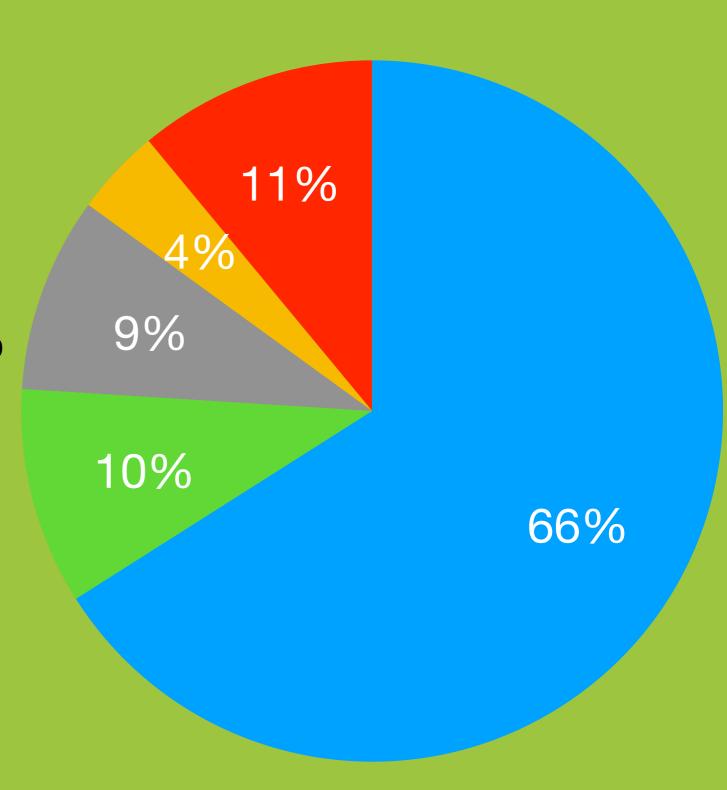
ses caractéristiques

- Un projet novateur de densification et mobilité douce : sans voiture privée, soutenu par la Ville, le canton de Neuchâtel et la Confédération
- Une localisation idéale, entre gare et lac, à 5 minutes à pied du centre-ville, à côté d'un verger public
- Un nouveau bâtiment Minergie-P et une rénovation d'anciens ateliers dans le respect de l'existant
- Des espaces communs

La coopérative d'en face

son montage financier

- Banque (BAS) 66%
- Parts sociales 10%
- Prêts ville & canton 9%
- Prêts privés 4%
- Prêt du fonds de roulement (CHS) 11%





La coopérative d'en face ses membres

Résident·es

32 adultes, 16 enfants de 1 à 77 ans dont 5 membres fondateurs

Membres

60 personnes

Comment devenir membre?

- Avoir envie
- Contact
- Lettre de motivation
- Première rencontre
- Acquisition d'une part sociale
- Choisir son/ses appartement(s) (liste d'attente)



Notre charte éthique en signant, nous:

- Sommes acteurs et actrices de la gestion de notre lieu de vie
- Favorisons le lien et l'entraide entre personnes de générations et / ou de cultures différentes
- (Vivons des moments d'échanges et de partages qui peuvent s'étendre au quartier, notamment à l'aide d'espaces communautaires)
- Minimisons notre empreinte écologique à travers l'infrastructure du bâtiment et son utilisation quotidienne
- Privilégions la mobilité douce

- Respectons les autres coopérateurs et coopératrices et leurs convictions personnelles
- (Coopérons pour la recherche de solutions en cas de conflit interpersonnel)
- Favorisons un équilibre entre vie privée et vie collective

... investissons un projet de société et politique

- qui soustrait durablement un lieu de vie à la spéculation immobilière
- qui facilite l'accès au logement par des loyers les plus bas possibles



Nos espaces en surfaces

21 appartements

 4 grands studios 	45-55 m2	env. 988
• 4 x 2 pièces	50-55 m2	env. 1'150
• 6 x 3 pièces	75 m2	env. 1'590
• 4 x 4 pièces	95 m2	env. 1'940
• 3 x 5 pièces	115 m2	env. 2'470

le taux d'occupation respecte la règle qui octroie une pièce de plus que le nombre d'habitant·e.

Exemple: 2 personnes peuvent vivre dans un 3 pièces mais pas dans un appartement plus grand.







Vivre ensemble

pour nous cela se traduit par:

- De l'entraide
- Une mutualisation de matériel
- Une répartitions des tâches (nettoyages, gestion du bâtiment ...)
- Pour les enfants: un pédibus, des solutions de garde & une cantine
- Des animations (conviviabule, cinéclub, agapes diverses)
- Des liens avec le quartier (fêtes, potagers, entraide,...)
- Un respect de la sphère privée

Vivre ensemble

en termes d'organisation

Gouvernance partagée

- Grands Rendez-Vous
- Groupes de travail
- Madame/Monsieur
- Conseil d'administration
- Assemblée générale

Outils de la gouvernance

- Prise de décision par consentement
- Sollicitation d'avis